

Date de convocation : 22/02/2021

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 février 2021

Le vingt-six février deux mil vingt et un à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN.

### Etaient présents :

M. Jean-Claude ROBIN, M. Claude SAYAGH, Mme Caroline DOUBLIER, M. Manuel HENRY, M. Jean-Yves LE SOURD, Mme Brigitte REY, M. Pascal DEBUYSÈRE, M. Thomas ROBIN, M. Frantz MOUSSU, Mme Florence GLANARD, M. Michel GLANARD, Mme VERBRUGGHE Aurélie, M. LEPORE-BACHELET Yohann, M. AUDUREAU Stéphane.

### Absents et représentés :

M. Michaël HADENGUE donne procuration à Mme Florence GLANARD

### Absents :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. Manuel HENRY est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Puis, on passe aux questions inscrites à l'ordre du jour.

## DELIBERATIONS

### **2021-001 : Installation d'un relais de téléphonie mobile :** 10 voix pour, 04 contre et 01 abstention

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune a été contactée par la société Free Mobile dans le cadre de l'installation d'un relais de téléphonie mobile. Suite à une étude, ce relais serait situé au niveau du lavoir.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, donnent autorisation au maire de signer le contrat avec la société Free Mobile.

## INFORMATIONS

### **Nouvelle secrétaire de mairie**

Monsieur le Maire présente la nouvelle secrétaire de mairie. Mme Aline HARDEMAN a pris ses fonctions le 03 janvier 2021 en remplacement de Mme Anne JUBAULT-BREGLER. L'ensemble du Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue.

### **Projet aménagement terrain communal**

Michel GLANARD présente à l'ensemble du Conseil Municipal un projet d'aménagement du terrain communal situé aux abords de la salle polyvalente.

Cet aménagement commencera par la création d'une parcelle de biodiversité. Cette parcelle sera fauchée 1 à 2 fois par an.

Une parcelle d'arbres fruitiers sera créée. Cette parcelle sera accessible aux habitants désireux de récolter les fruits.

Une zone de reboisement naturel se fera au milieu du terrain. Cette zone permettra l'apparition naturelle d'arbrisseaux au bout de 3 ou 4 ans.

Une haie « brise vent » sera plantée le long du terrain de tennis.

### **Les élections départementales et régionales**

La date des élections a été fixée aux 13 et 20 juin 2021 : deux bureaux de vote à tenir simultanément de 8h à 20h

### **Panneaux « Zone 30 »**

Des panneaux seront prochainement installés aux abords de l'école.

### **Installation de la fibre**

Les travaux sont faits par la société Yvelines Fibre. La fibre passe dans les boitiers dans la rue. Les opérateurs vont ensuite proposer aux personnes de se brancher. Il peut se passer beaucoup de temps avant le branchement des particuliers.

### **Arrêté municipal interdisant la circulation des engins motorisés dans les chemins (sauf usage agricole)**

Suite à des dégradations des chemins communaux et des incivilités impliquant des quads et 2 roues motorisés, la municipalité prendra prochainement un arrêté.

L'ordre du jour étant épuisé et le tour de table terminé, la séance est levée à 22h15.

Suivent les signatures :

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Membres,